



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 1529

Texte de la question

INTERVENTION EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. le président. La parole est à M. Pierre Lellouche, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Pierre Lellouche. Ma question s'adresse à M. Fabius, mais je tiens à le rassurer : elle ne portera pas sur les proverbes normands. Monsieur Vidalies, sans doute est-ce un effet du climat actuel, mais je trouve que votre métaphore, s'adressant à une femme, n'est vraiment pas terrible ! (« Oh ! » *sur divers bancs du groupe SRC. – Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Monsieur Fabius, l'armée française est engagée en Centrafrique depuis un peu plus d'un mois, et le Président de la République avait fixé trois objectifs : désarmer toutes les milices et les groupes armés qui terrorisent les populations, retrouver la stabilité et permettre, le moment venu, la tenue d'élections libres et pluralistes. Depuis un mois, il y a eu 1 000 morts, le désarmement n'a guère commencé et la situation humanitaire est terrible : près de 100 000 réfugiés près de l'aéroport de Bangui. Après le départ du président Djotodia, la solitude de la France dans cette affaire pose problème.

Cela m'avait amené à écrire au président Bartolone dès le 26 décembre dernier pour demander que l'Assemblée nationale envoie sur place une mission pour faire le point et éclairer tant nos concitoyens que le vote de cette assemblée, lequel doit se tenir, selon la Constitution, début avril, soit quatre mois après l'engagement de nos forces. Après bien des difficultés, la Conférence des Présidents, grâce aux efforts du président du groupe UMP, Christian Jacob, a finalement obtenu l'envoi de cette mission. Nous souhaitons, monsieur le président de l'Assemblée nationale, que cette mission se rende sur place très rapidement. Mais à vous, monsieur Fabius, je voudrais demander ceci : quand pensez-vous réaliste d'atteindre les objectifs fixés par le Président de la République ? Et quand pensez-vous qu'il sera possible de retirer nos forces, qui mènent une opération de police impossible au milieu d'une guerre civile entre chrétiens et musulmans ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères. Monsieur Lellouche, je pense réaliste, pour reprendre votre expression, de considérer, quel que soit le mérite de nos soldats – et il est immense –, qu'il est absolument hors de question, quand on connaît le sujet, comme c'est votre cas, d'estimer qu'au bout d'un mois, la tâche pourrait être accomplie.

M. Claude Goasguen. Bien sûr !

M. Laurent Fabius, ministre. Sangaris : 1 600 hommes. Les buts, extrêmement difficiles à atteindre, n'ont pas changé : le désarmement, l'aspect humanitaire et la préparation de la transition démocratique. C'est très compliqué, mais je pense que c'est l'honneur de la France – personne d'autre ne pouvait le faire – que d'aller là-

bas pour faire son travail. Le Président de la République a répété hier, lors de sa conférence de presse, que 1 600 hommes constituaient notre contribution ; elle est importante. Je vous ai dit tout à l'heure en répondant à l'un de vos collègues que j'espérais, tout en restant prudent, que nous aurions lundi prochain une décision de principe de l'Europe sur ce sujet. Vous savez par ailleurs que nous travaillons à la transformation progressive de l'opération actuelle, avec 4 000 Africains qui bientôt seront 6 000, en une opération de maintien de la paix.

Les buts sont ceux-là, ils n'ont pas changé. Cela prendra du temps parce que la situation est extrêmement difficile, mais je ne voudrais pas laisser croire que nos soldats ne font pas leur travail – ils font un travail magnifique –, ni que l'affaire est facile. Si la France est allée là-bas, c'est parce qu'elle a pensé que tel était son devoir international et non pas parce que c'était facile. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lellouche](#)

Circonscription : Paris (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1529

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2014](#)